



# MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme  
[www.stthomasdidyme.qc.ca](http://www.stthomasdidyme.qc.ca)



Volume 35, numéro 11

7 novembre 2016

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme  
Avis public

Chers citoyens et citoyennes

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose par les présentes mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme.

Mon rapport comporte quatre volets : Un retour sur les états financiers de 2015, les prévisions budgétaires de l'année 2016, les orientations pour la prochaine année et les déclarations obligatoires en vertu de la loi.



## **RAPPORT FINANCIER 2015**

Le surplus consolidé de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 a été de 25 749 \$. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre de cet exercice était de 321 949 \$ tandis que le surplus réservé était de 274 080 \$. Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Sylvain Gravel CPA Auditeur.

Pendant l'exercice, la dette à long terme a diminué de 108 141 \$ laissant un solde de 1 325 941\$ au 31 décembre 2015.

## **EXERCICE FINANCIER EN COURS**

Pour l'année 2016, nous avons adopté un budget de 1 359 192 \$ soit 37 487 \$ en plus que l'année précédente. Au point de vue financier, nous prévoyons finir l'année avec un léger surplus.

L'année 2016 était aussi la deuxième année du rôle d'évaluation triennal 15-16-17. Pour l'année 2017, aucune augmentation d'évaluation ne sera faite à moins d'une modification à la propriété.

Le projet d'ajout d'une zone commerciale et industrielle qui pourra accueillir entre autres des garages pour la machinerie forestière est toujours en marche. On devrait voir aboutir nos efforts en ce sens dans les prochains mois.

Dans le but de faciliter la prestation des services d'urgences et de livraison, des changements d'appellation des noms de chemins du Lac-à-Jim ont eu lieu en juin dernier. La commission de toponymie du Québec a accepté trois nouveaux noms de chemin pour notre municipalité. Deux étaient déjà d'appellation connue, soit le chemin de la Croche et le chemin de la Pointe-à-Ti-Biche et un nouveau nom à fait son apparition soit celui du chemin Coq-Perron. Ce dernier est situé dans le nouveau développement de villégiature. Les citoyens concernés par ce changement ont été contactés par la municipalité.

Au niveau de la voirie, nous avons remplacé plusieurs ponceaux défectueux et cherché à entretenir du mieux que nous pouvions notre long réseau routier. Il nous faudrait beaucoup plus de ressources financières pour en faire davantage. Nous allons nous appliquer à obtenir le plus de subventions possible pour faire une mise aux normes majeure. De plus, une étude de l'état du réseau routier a été réalisée par des experts, certains tronçons ont été ciblés comme étant admissible et prioritaire dans un programme du Gouvernement du Québec. Lorsque nous aurons une confirmation pour le financement de la part du Gouvernement, les travaux pourront débuter.

Le projet d'élargissement du ponceau de la croche est terminé, un passage pour VTT et motoneiges en bordure de la route est en place depuis le début de l'été 2016.

L'objectif recherché, soit la sécurité des utilisateurs a été atteint et les commentaires de ces derniers sont très positifs.

La phase I du projet des assainissements des eaux qui consistait à faire la vidange des étangs d'aérations s'est réalisée pendant l'été. Merci aux partenaires, qui ont permis de disposer des résidus à moindre coût.

La réhabilitation d'une portion de l'avenue McNicoll a été réalisée avec Produits Forestier Résolu qui est aussi propriétaire de la moitié de cette intersection. Nous l'avons excavée et remplie de bon gravier compacté pour une plus longue durée de vie, l'accent a été mis aussi sur l'écoulement de l'eau qui devait suivre son cours à l'arrière des résidences.

### **INDICATIONS POUR 2017**

Le plus gros projet qui est dans l'air demeure sans contredit la réhabilitation des étangs d'aération. Les travaux requis ont été estimés à deux millions de dollars et seront réalisés en mai 2017. Dans les prochaines semaines, nous allons recevoir les plans et devis préliminaires.

Les projets d'améliorations à la salle Gaieté et à la caserne incendie annoncés l'an dernier sont toujours d'actualité et se réaliseront aussitôt que nous aurons les subventions attendues.

À la lumière de ce qui est annoncé actuellement par nos partenaires, il n'y aura pas d'augmentation au niveau des matières résiduelles. Le taux de taxes devrait aussi rester le même pour 2017 sauf si nous aurions de mauvaises surprises au niveau des transferts gouvernementaux. Ces données ne sont pas disponibles au moment de publier ce rapport.

Le projet de tour cellulaire est toujours en attente des programmes fédéraux. Présentement des travaux d'amélioration d'internet haute vitesse, par la compagnie Digicom sont réalisés dans quelques municipalités. Nous sommes sur le calendrier des projets et devrions avoir une offre de service d'une meilleure qualité.

Le développement des zones de villégiature continue d'accroître. Suite à des travaux forestiers planifiés par Produits Forestier Résolu et réalisés par C.F.E.S.T. plusieurs lacs du secteur du Lac-à-Jim sont maintenant accessibles par le réseau routier. Nous avons fait la demande à la MRC pour

qu'il fasse l'étude et octroie des terrains de villégiature dans ces secteurs, si cette étude s'avère positive, des terrains pourront être offerts par tirage au sort au courant des prochaines années.

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Notre dernier programme triennal d'immobilisations adopté en 2015 prévoyait les investissements suivants: 2016: 2 457 784 \$, 2017: 948 271 \$ et 2018: 10 923 212 \$.

### **DÉCLARATION CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.**

Conformément à l'article 11 de la loi sur le Traitement des élus municipaux (L.R.Q. c.T-11.001), je donne ici les rémunérations auxquelles ont droit les membres du conseil.

La rémunération annuelle versée au maire s'établit à 7 180 \$. Celle versée à chaque conseiller s'établit à 2 133 \$. En outre, le maire a droit à une allocation annuelle de dépense de 3 600 \$ et les conseillers à 1 051 \$.

### **DÉCLARATION CONCERNANT LES CONTRATS CONCLUS**

Je dépose en annexe la liste de tous les contrats de plus 25 000 \$ conclus dans la présente année de même que ceux qui, avec la même entreprise, excèdent 25 000 \$ de façon cumulative. Conformément à la loi, la municipalité tient à jour sur son site internet une liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le premier janvier 2016.

### **ADOPTION DU BUDGET**

Je remercie tous les membres du conseil pour leur travail et leur implication à la poursuite de ces objectifs non seulement à l'intérieur du conseil municipal, mais aussi dans tous les comités où ils siègent. Un merci aussi à tous nos bénévoles qui mettent leurs talents et leurs temps dans la municipalité à des fonctions tout aussi diversifiées qu'essentielles pour le maintien de la qualité de vie.

J'invite la population à fréquenter de plus en plus notre site internet qui, en plus de répondre aux nouvelles dispositions de plusieurs lois, fournit beaucoup de renseignements pertinents. L'adresse du site est le [www.stthomasdidyme.qc.ca](http://www.stthomasdidyme.qc.ca).

Finalement, je convie toute la population à assister à l'assemblée publique d'adoption du budget qui se tiendra le lundi, 12 décembre prochain à 19 H 30 à la salle du conseil municipal.

Donné à Saint-Thomas Didyme, ce 1<sup>er</sup> novembre 2016.



Denis Tremblay  
Maire

### Mot du maire

Comme vous l'avez constaté en analysant cet avis, notre budget 2017 ressemblera à ceux des années précédentes sans grandes modifications.

L'idée première à la confection des budgets de la M.R.C. et des municipalités est qu'il n'y est pas d'augmentations de taxes pour les contribuables, et de quote-part pour les municipalités. À noter que nous sommes aussi des contribuables de la municipalité et qu'il n'est pas plus agréable pour nous que pour vous de devoir payer des primes supplémentaires.

Bien souvent, nous n'avons pas le contrôle sur ces dépenses, depuis plusieurs années les ministères du Gouvernement nous coupent sur la péréquation et d'autres tenant lieu de taxes et nous devons absorber ces montants à même les revenus de la municipalité.

Par contre, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire : les usines de Résolu, les boisés privés, les bleuetières, des P.M.E., plusieurs lacs de villégiature avec des résidents permanents, etc. Ainsi que tous les services : station d'essence, Caisse Populaire, bureau de poste, épicerie, garage, etc. Nous avons également la chance d'être « À la porte du Nord » avec un accès illimité à ce grand terrain de jeu qu'est la forêt. Ce qui nous amène des revenus très diversifiés et permet, selon nos vérificateurs-comptables, d'être une municipalité en bonne santé financière, disposant de surplus financier raisonnable pour faire face aux impondérables.

Je suis fier de représenter St-Thomas-Didyme depuis plusieurs années. Par la voix du journal municipal je voudrais faire cesser toute

rumeur qui circule depuis un bout de temps concernant le fait que je démissionnerais de mon poste de maire. Il y a eu une mauvaise interprétation des faits, j'ai été pendant deux ans président de la Coop-Lac-à-Jim, c'est à ce poste que j'ai cédé ma place afin de concentrer mon énergie dans les dossiers de la municipalité. Je suis à votre service pour 2017, année d'élection et devrait solliciter un dernier mandat de 4 ans. Je désire finaliser nos projets et continuer d'améliorer la qualité de vie de vos familles, et que St-Thomas-Didyme soit encore plus attirant pour nos jeunes, nos aînés, nos villégiateurs, nos commerces et notre industrie.

Merci!



### Campagne de financement au profit du perron de l'Église de St-Thomas-Didyme.

Une soirée récréative est organisée par le comité du Bon Samaritain, samedi le 26 novembre 2016 à 19h30 à la Salle Gaieté.

#### Au programme :

Encan silencieux : les objets seront exposés toute la soirée à partir de 18hrs. Vous pourrez miser en inscrivant votre nom ainsi que le montant sur la fiche de l'objet. La personne ayant misé le plus remportera l'objet.

Les périodes d'encan seront entrecoupées par des pièces musicales ainsi que des petits sketches.

Prix des cartes : En prévente : 15\$

Lors de la soirée : 20\$

Étudiant : 5\$ Gratuit pour les moins de 5 ans

#### Pour information :

Bureau de la Fabrique : 418-274-3638 poste 2

Mme Denise Delisle : 418-274-2579

Mme Angèle Sénéchal : 418-274-2161



### Assemblée du conseil municipal

Il y aura une séance régulière du conseil municipal le 5 décembre 2016 à 19h30.



## Tu aimes chanter?

**Tu veux une célébration de Noël vivante? Tu veux t'impliquer dans ta paroisse? C'est ta chance!**

La Fabrique est à la recherche de gens pour former une petite chorale ou seulement une personne qui chante bien accompagné de musicien ou d'une bande sonore pour animer la célébration de Noël qui sera à 21h00.

Contacte ta paroisse au 418-274-3638 poste 2 pour plus d'informations.

## Souper du partage des Fermières de St-Thomas Didyme.

Les membres et leurs conjoints sont invités à l'assemblée mensuelle le 6 décembre à partir de 16h30 au sous-sol de l'église.

- ☞ Accueil
- ☞ Souper de Noël du partage

Chacun doit apporter un plat de son choix pour environ 4 personnes.



Bienvenue à tous !



### Nouveau service – abonnement en ligne!

Réseau BIBLIO offre maintenant ce nouveau service via son site Internet. Désormais, une personne demeurant dans une municipalité membre de Réseau BIBLIO SLSJ pourra s'abonner en ligne et recevoir une carte donnant accès uniquement aux ressources numériques. Le nouvel abonné devra se déplacer à sa bibliothèque pour changer son profil d'utilisateur.

Après les livres numériques, si on allait vers les magazines numériques? Voilà un tout nouveau développement de Réseau BIBLIO pour le plaisir des abonnés des bibliothèques affiliées! Déjà 12 revues parmi les plus populaires au Québec sont disponibles sur notre plateforme, et ce, avant même leur parution en kiosque! Disponible sur le site internet [mabibliotheque.ca/slsj](http://mabibliotheque.ca/slsj)

La venue de la nouvelle ressource numérique **Tout Apprendre** s'inscrit dans l'ère de la nouvelle bibliothèque. Vous aimeriez en apprendre davantage sur une foule de sujets? Il est possible de le faire sur la plateforme, à son rythme, chez soi. Visitez le site internet : [toutapprendre.com](http://toutapprendre.com)

# LA GRANDE SEMAINE des tout-petits

Du 20 au 26 novembre 2016 aura lieu la première édition de la Grande semaine des tout-petits, sous le thème «Tous pour les tout-petits». Cette semaine débutera pas la Journée Internationale des droits de l'enfant le dimanche 20 novembre.

Profitons de cette occasion pour mobiliser notre milieu afin de prioriser le bien-être et le développement des jeunes enfants!



LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-THOMAS-DIDYME ORGANISE UN CONCOURS DE DESSIN S'ADRESSANT AUX ENFANTS ENTRE 1 ET 5 ANS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DES TOUT-PETITS.

APPORTE LE DESSIN DE TON CHOIX PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE : LES JEUDIS DE 18H00 À 19H30.

LE TIRAGE DU PRIX AURA LIEU LE JEUDI  
1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016



Le club d'astronomie les Boréalides à St-Félicien vous invite en grand nombre à découvrir l'Univers!

Nous proposons plusieurs formations. Vous êtes invités à consulter notre site internet : [www.clublesborealides.com](http://www.clublesborealides.com)  
Pour plus d'information : 418-900-1098

La possibilité de voyager gratuitement à partir de St-Thomas, avec un membre du club vous est proposée, communiquez avec Mme Janet Girard au : 418-274-5412